

Interpellation musclée d'une voleuse par un vigile de supermarché : le vigile Noir sanctionné...

écrit par Maxime | 19 avril 2025



Un vigile aurait « agressé » une cliente dans un supermarché de Mantes-la-Jolie dans les Yvelines.

Tel est le titre qui figure dans l'édition de plusieurs journaux électroniques de fin mars 2025 diffusant la vidéo suivante.

https://actu.fr/ile-de-france/mantes-la-jolie_78361/une-jeune-femme-agressee-par-un-vigile-dans-un-carrefour-de-mantes-que-cachait-la-cliente-dans-son-sac_62427189.html

Mais on apprend que la gentille cliente avait quand même dérobé des bouteilles d'alcool et les aurait mises dans son sac, sac que le vigile voulait lui faire ouvrir.

La scène est filmée, par un complice de la « cliente »/voleuse peut-être, qui pousse des cries d'orfraie comme si un violeur se précipitait sur elle dans un buisson.

Je ne supporte pas le racisme, en particulier le racisme anti-Noir, pour avoir toujours eu des amis Noirs dans mon entourage.

Le vigile est Noir, comme c'est souvent le cas en France.

Je ne sais pas pourquoi, mais des supermarchés recrutent régulièrement des Noirs pour servir de gorille à l'entrée de leur établissement.

Un gorille désigne familièrement un garde du corps. Ce terme peut aussi être utilisé pour désigner un homme d'une grande force physique, très laid et quelquefois violent.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Gorille>

Une facette ordinaire de la « diversité » néocolonialiste...

Ces peuples d'Afrique de l'ouest n'ont pas vécu l'amollissement blanc apporté par le confort occidental omniprésent, la technologie omniprésente qui rend insupportable de nos jours de passer la faux à la place de la tondeuse, de laver la vaisselle à la main au lieu du lave-vaisselle, de tourner la clé dans la serrure de la voiture au lieu d'appuyer sur un bouton...

Arrivés en France, dans la nécessité de travailler et

d'accepter à peu près tout emploi pourvu qu'il leur permette de manger, certains deviennent vigiles de supermarché, devant aider à lutter contre la délinquance sans avoir pour autant aucune arme.

Métier pour le moins ambigu dans une France où la sécurité publique étant insuffisante, la sécurité privée prend le relais sans en avoir les moyens.

Chevaliers du caddy, ils sont précipités dans une espèce de jungle où on ne leur laisse que leurs poings pour défendre non la veuve et l'orphelin mais la caissière et le rayon achalandé...

Dans cette vidéo, le vigile administre quelques claques à la « cliente » désireuse d'emporter quelques marchandises non payées à son domicile, bref voleuse.. L'article indique qu'elle aurait finalement, en effet, reconnu son vol et serait ainsi comparue sur « reconnaissance préalable de culpabilité » (CRPC). Mais dans le même temps, on nous indique que la jeune femme a été « agressée », un terme qui, me semble-t-il, ne convient qu'à une personne qui n'a rien à se reprocher...

Le vigile ne peut dans ce cas que procéder à un travail de légitime défense des biens du supermarché dans lequel il travaille. **Cette légitime défense des biens figure dans le Code pénal. On a le droit de protéger ses biens ou ceux d'autrui contre une atteinte illicite. N'est-ce pas le cas du vol ?**

Alors certes la nana hurlante finit à terre parce que le vigile n'ayant que ses mains est bien obligé de réaliser quelques « prises » pour la neutraliser.

Elle se permet d'ailleurs de le taper et le tutoyer comme si c'était un animal. Cette cliente ne serait-elle pas raciste anti-Noir ?

Au lieu d'obtempérer en ouvrant son sac, elle persiste à vouloir interdire au vigile de le faire. Le vigile devant veiller à la sécurité de l'ensemble du magasin a voulu en finir rapidement avec son cas pour éviter d'être monopolisé par elle.

Il demande à ses collègues d'appeler la police, remet finalement le sac à la caissière elle aussi Noire qui avait vraisemblablement décelé également qu'il y avait un souci...

Or, si le vigile avait bien identifié le vol et donc avait raison de vouloir l'ouverture du sac, il se trouve finalement sanctionné.

Le groupe Carrefour s'est empressé de désavouer ce vigile et le contrat de la société de sécurité qui l'emploie a été résilié.

C'est que Carrefour n'emploie pas lui-même le vigile. Bien plus pratique de mettre en cause la société de sécurité qui sert de fusible de communication...

De même que le magasin n'appartient pas à Carrefour mais à un franchisé...

La vassalisation, l'externalisation, la sous-traitance deviennent des moyens de préserver sa virginité en termes de communication et d'image publique... c'est pas moi c'est l'autre...

Et le pauvre vigile Noir employé à dessein comme « gorille » fera les frais d'avoir voulu faire de son mieux le boulot qu'on lui a confié moyennant un salaire sans doute pas très supérieur au SMIC.

Quelle leçon en tirer ? Le vigile aurait dû fermer les yeux ? On lui aurait reproché de ne pas faire son travail.

Il aurait dû interpellier la gentille cliente qui se serait forcément gentiment laissé faire sans broncher, vraiment ? A Mantes-la-Jolie, territoire perdu de la République ?

Si la scène n'avait pas été filmée, sans doute que le vigile aurait été félicité pour avoir neutralisé une voleuse. Mais comme les réseaux sociaux sont passés par là, l'homme valeureux passe pour fautif...

D'ailleurs, la direction de ce magasin n'avait pas souhaité s'exprimer dans un premier temps. C'est le groupe Carrefour qui a réagi par un communiqué car la vidéo est devenue virale.

Cette réaction musclée intervient d'ailleurs dans un contexte de grande violence sociale en Macronie, où quotidiennement des vigiles sont agressés, blessés, subissent des coups de couteau, souvent en voulant défendre des clients contre des agressions d'ailleurs.

Je ne trouve pas choquant qu'une réaction musclée soit immédiatement celle des vigiles car ils savent à quelle population ils ont affaire et que très vite, cela peut dégénérer. Ils privilégient la force pour éviter d'être eux-mêmes agressés.

Car si, à coup sûr, le vigile n'aura pas d'arme sur lui, le délinquant, lui, en aura souvent une. Ils ne jouent pas à armes égales !

Pour régler le problème, il suffirait de placer un policier dans chaque supermarché, plutôt que d'en mettre sur la route à vérifier que vous ne roulez pas à 31 au lieu de 30... mais mieux vaut laisser le vrai et dur travail aux autres, non ?

Monsieur le vigile, ami Noir, vous avez cru que la France vous intégrerait indépendamment de votre couleur

de peau et votre origine, vous avez cru que le travail honnête vous aiderait à vous intégrer, vous avez cru que la légitime défense du code pénal n'était pas lettre morte ; je n'ose imaginer dans quel désarroi vous êtes mais vous témoigne ma grande compassion.